



Une association pour
ré-agir au féminin

Assemblée générale du 5 avril 2024

Rapport moral et d’activités 2023

RAPPORT MORAL

Nous nous réunissons comme chaque année, selon nos statuts, en Assemblée générale ordinaire pour délibérer et voter sur le rapport moral, le rapport d’activités et le rapport financier avec affectation des résultats et pour élire le Conseil d’administration. Nous échangerons également sur les projets et actions à venir.

Tout d’abord, comme tous les ans, je voudrais remercier la mairie du 6° qui met cette salle à notre disposition ce soir, la salle 10 le 1er lundi du mois et le jeudi de 14h à 17h.

Regards de Femmes, association loi de 1901, reconnue d’intérêt général, a le statut d’ONG auprès du Conseil Économique et Social des Nations-Unies et d’OING auprès de la Francophonie. Dans ce cadre, Michèle Vianès a été élue, en septembre 2022, présidente de la Commission Enjeux Globaux, une des 5 commissions du Comité de suivi de la Conférence des OING.

Le rapport moral a pour fonction de montrer la conformité des actions de l’association avec son objet social. Le rapport d’activités est présenté selon les différents objectifs de Regards de Femmes.

L’année 2023 a été marquée par l’anniversaire des 25 ans de Regards de Femmes : la publication d’un ouvrage 25 ans d’actions pour les droits universels des femmes 1998-2023 et l’organisation d’un colloque international au Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes.

Nous avons organisé 3 cafés Regards de Femmes à Lyon et 1 à Paris,

Nous avons poursuivi notre veille sur les violences commises à l’encontre des enfants et des femmes. Et nous nous sommes impliquées fortement dans la dénonciation des traitements hormonaux et chirurgicaux des mineurs transidentifiés. Regards de femmes a maintenu sa dénonciation de la nouvelle violence à laquelle sont confrontées les femmes et les filles aujourd’hui.

Regards de femmes a adressé des rapports complémentaires aux rapports de la France au Comité des droits de l’enfant et au comité CEDAW sur cette thématique.

Michèle Vianès, présidente a été auditionné par le groupe RPR du Sénat sur les enfants transidentifiés.

Les personnes qui s’inquiètent de leurs manœuvres sont considérées comme « transphobes », agressées, mises au pilori. Et empêchées de s’exprimer en public. Forts de leurs « exploits » à l’université de Lille et à la mairie de Paris, ils ont tenté de faire de

même à Lyon, lors du café Regards de femmes avec pour grand témoin Caroline Éliacheff en lâchant leurs sbires sur Internet et menaçant le restaurant qui nous accueillait.

Ces activistes accusent les autres de « fachos » alors qu'ils imposent leur idéologie par l'intimidation pour interdire l'expression d'opinions contraires à leur doxa.

Nous avons été reçues par la Ministre Bérangère Couillard, Ministre déléguée, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances,

Au niveau international, Cathy Bonnard, Christiane Large, Brigitte Polonovski et Michèle Vianès ont participé à la Commission de la Condition des Femmes à l'ONU New York,

En 2023, Regards de Femmes a maintenu ses actions pour inciter les femmes à se présenter aux élections en République centrafricaine à la demande de l'OIF.

Nous avons poursuivi nos actions de soutien

- aux Ukrainiennes contre l'invasion de leur pays par la Russie et dénoncer l'exploitation sexuelle dont elles sont victimes dans les pays européens règlementaristes, notamment en Allemagne et aux Pays-Bas ;
- aux Afghanes et aux Iraniennes dans leur lutte contre les islamistes au pouvoir dans leurs pays.

Nous avons immédiatement réagi pour dénoncer les attaques sexuelles dues aux terroristes du Hamas à l'encontre des Israéliennes. Notre premier communiqué de presse est dans le rapport d'activités.

Regards de femmes est membre du Conseil National des Femmes Françaises (CNFF), Michèle Vianès en est une des vice-présidentes, du Collectif International pour l'Abolition de la Maternité de Substitution (CIAMS), du Collectif Laïque National, du Réseau Francophone pour l'Égalité Femmes-Hommes (RF-EFH), Michèle Vianès en est la coordinatrice pour l'Europe de l'Ouest.

Nous avons également répondu positivement aux propositions d'actions en partenariat avec d'autres associations et coordinations, en France et dans le monde.

La chronique hebdomadaire de 4 minutes « Regards de femmes » dans le Grand Matin Week-End de Sud Radio, le samedi matin où Michèle Vianès intervient sur le sujet de son choix, s'est poursuivie tout au long de l'année. L'émission est publiée sur YouTube. Nous la partageons via nos listes de diffusion.

Nos partenaires financiers principaux, l'OIF et Fiducial ont maintenu leurs subventions sur l'année 2023. Le ministère des Droits des femmes a accordé une subvention pour nos 25 ans. Le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes a reçu le colloque marquant les 25 ans de Regards de Femmes en 2023.

Nous avons reçu d'importants dons privés pour pouvoir réaliser les événements autour des 25 ans de Regards de femmes.

Les adhésions et dons des adhérent·es et sympathisant·es ont été globalement maintenus. Le bénévolat de nos membres a permis la tenue de nos actions, Regards de Femmes n'ayant pas de personnel salarié.

Les invitations à participer à des colloques par des agences de l'ONU, des entités internationales ou nationales, par d'autres associations et ONG sont décrites dans le rapport d'activités.

Parmi les invitations, en tant que membre du Collectif laïque national, le Grand Orient de France a invité Michèle Vianès lors de leur réception du Président de la République, le 8 novembre

Michèle Vianès a été invitée au 70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains au Palais de Chaillot le 10 décembre, clôturé par une intervention du Président de la République.

Comme toujours, depuis plus de 20 ans, notre capacité à réagir rapidement et efficacement à l'actualité, est reconnue. Les sollicitations de journalistes, les très nombreux appels téléphoniques, les milliers de mails reçus pour nous informer de situations problématiques, ici et ailleurs, en sont la preuve.

Nous faisons connaître nos actions par la diffusion d'informations à destination de plusieurs listes de diffusion (membres, sympathisants, relations publiques, presse, ...) via le logiciel *mailchimp*, (2 216 personnes), par l'intermédiaire des 2 sites Internet : www.regardsdefemmes.com, (48 886 pages vues, 28 936 visiteurs) et www.etatcivil.pw (66 341 visiteurs et 125 683 visites) ainsi que par Facebook (2 200 abonnés) et Twitter (1 717 abonnés) par des articles, communiqués de presse, interviews, pétitions, etc.

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

PRÉAMBULE

Pour les droits humains universels des femmes

25 ans d'actions de Regards de Femmes

Samedi 21 OCTOBRE 2023 - 9h30 – 18h

Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes

Esplanade François Mitterrand 69002 – Lyon

Moment de mémoire, de présent et d'avenir des droits humains universels des femmes, cet anniversaire a consisté en un colloque international et un recueil, reprenant différentes prises de positions, articles, interventions de Regards de Femmes pendant ce dernier quart de siècle qui a été publié et remis aux personnes présentes.

Des réunions et le travail de préparation ont eu lieu toute l'année : les prises de contact et courriers au Président du Conseil régional, aux panélistes, aux différents financeurs, les dossiers de subvention, la recherche de financement et de dons privés, les réservations pour les déplacements et l'hébergement des intervenants, sans oublier les demandes de visas, courriers et échanges téléphoniques avec nos ambassades et le MEAE, les invitations au public, la page d'inscription sur HelloAsso, les échanges avec le prestataire pour le cocktail, la préparation des badges et de l'accueil, etc.

Colloque <https://www.regardsdefemmes.fr/Documents/2023/Programme-25ans.pdf>

Pour les droits humains universels des femmes 25 ans d'actions de Regards de Femmes

Trois tables rondes :

1-Pleine citoyenneté des femmes présidée par Nicole Ameline et modérée par Hala Oukili : Intervenantes Reine Lépinay, Léonie Guerlay et Rachel Gogoua

2- La laïcité force et bouclier pour les femmes, présidée par Marlène Schiappa, modérée par Laure Caille : Intervenant.es Françoise Laborde, Iris Iran Fakhondeh et Gérard Biard,

3- Éradication des violences envers les femmes et les filles, présidée par Patricia Morin, et modérée par Jean-Marie Bordry. intervenantes Jacqueline Eustache Brinio, Odile Doumbe Faye, Pascale Crozon.

A l'ouverture le Discours aux femmes de France, Hubertine Auclert, Congrès socialiste de Marseille, 1885, a été lu et mis en scène par **Audrey Jegousse** et **Simon Jouanot**

Regards de femmes est membre de collectifs nationaux et internationaux : la parole a été donnée aux responsables du CIAMS, du CNNF, du Front-Féministe et du RF-EFH.

Recueil www.regardsdefemmes.fr/25ans.html

Il comprend 10 chapitres : État civil, Éducation, Égalité femmes-hommes et déconstruction des stéréotypes, Idéologie transidentitaire à l'assaut des droits des femmes, Droits humains universels, Laïcité, Parité politique, Parité professionnelle, Éradication des violences envers les femmes et les filles, Citoyenneté républicaine versus obscurantismes.

La sélection des textes par chapitre à partir de l'ensemble des publications de Regards de Femmes, la mise en page de l'ensemble des textes, une couleur dédiée à chaque chapitre, la création de la couverture et celle du marque-page ont fait l'objet de travaux tout le long de l'année.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1-Déconstruire les stéréotypes, Intervention dans les établissements scolaires et universitaires

1.1 Intervention sur les stéréotypes sexués : les 9 classes de 5ème, collège Grange, Seyssuel mardi 14 mars et jeudi 16 mars

Michèle Vianès et Karine Boyer Kempf ont présenté et échangé, à partir d'un quizz sur les représentations du masculin et du féminin, à l'école, locaux, manuels, comportements

1.2 Demande de bénévolat : Une étudiante à EM Lyon, Manon Nauche, aide aux actions de l'association.

1.3 Université Catholique de Lyon (UCLY)

- **Forum des Associations à l'UCLY**, 27 septembre 2023: Comme chaque année Regards de Femmes, représentée par Marie-Jeanne Beguet, Christiane Large et Michèle Vianès, tenait un stand pour présenter notre association et proposer aux étudiant·es intéressé·es de faire du bénévolat.

- **DU « état civil »** Intervention Michèle Vianès à l'UCLY le jeudi 7 septembre .

2. Parité politique et parité professionnelle

2.1 Parité politique

2.1.1. Accroître la participation des femmes dans la vie politique et les instances élues en République centrafricaine

À la demande de l'OIF, Regards de femmes a organisé un séminaire à Bangui (République Centrafricaine) pour la formation des formatrices des futures candidates à l'Assemblée nationale Centrafricaine.

Après le feu vert de l'Ambassadeur de France à Bangui sur les questions de sécurité, Michèle Vianès a contacté le forum des femmes parlementaires de Centrafrique pour organiser ce séminaire en partenariat avec elles, dans les locaux de l'Assemblée nationale à Bangui.

Prévu pour 25 stagiaires, 50 personnes ont été présentes pendant les 3 journées de formation.

Le programme de Regards de femmes « Femmes et élues pourquoi pas moi ? » est nécessaire parce qu'il existe encore des obstacles significatifs dans le processus d'intégration politique des femmes, notamment dans les pays en développement.

Les difficultés rencontrées par les femmes sont liées essentiellement aux pesanteurs socioculturelles, à l'environnement politique et économique, aux difficultés des femmes à se considérer comme légitime à s'engager dans la gestion des affaires publiques.

La tyrannie du ricanement empêche trop souvent les femmes d'être candidates. Il n'y a pas de gouvernance démocratique sans les femmes

Notre programme poursuit 3 objectifs : que les femmes se sentent légitimes, crédibles et visibles de s'engager en politique.

Nous avons procédé avec les partenaires locaux sur ces trois points :

Crédibilité : Une formation sur l'organisation administrative et le code électoral de la Centrafrique a été donnée par des membres du Conseil Constitutionnel, de l'Autorité Nationale des Élections et des juristes.

Légitimité : La MINUSCA (Mission des Nations Unies pour la stabilisation en RCA), ONU Femmes et Regards de femmes sont intervenues sur l'importance de la participation des femmes sur un pied d'égalité avec les hommes à la vie publique et à la prise de décision. Les femmes comme les hommes peuvent représenter toute la population. Il n'y a pas de gouvernance démocratique sans les femmes.

Visibilité : Un journaliste centrafricain et Michèle Vianès ont formé les stagiaires à éradiquer leurs croyances limitantes, à développer la confiance en elles, la capacité de prise de parole en public, la gestion du stress, du temps, ...

Les parlementaires ont illustré toutes les interventions du récit de leurs expériences en tant que candidates puis élues.

2.1.2 – Elles Aussi « les Mariannes de la Parité » Bourg en Bresse AIN 25 septembre

Michèle Vianès a été invitée à intervenir sur les réseaux de femmes indispensables à la construction de la parité politique.

Le réseautage national et international avec les associations de droits des femmes dans tout le champ de droits humains universels, mais aussi avec les élues, les institutions et instances internationales est la marque de Regards de Femmes depuis ¼ de siècle.

C'est l'application concrète du principe d'universalité des droits humains des femmes.

Dès l'obtention de la modification de la Constitution puis de l'adoption de la 1^{ère} loi sur la parité, en 2000, pour préparer les premières élections municipales de 2001, il nous a paru

indispensable d'inciter les femmes à être candidates et de nous engager aux côtés d'autres associations, celle des femmes élues du Rhône et Elles Aussi .

Depuis nous poursuivons nos actions en France et dans le monde, pour modifier les lois électorales (parité, quotas, sièges attribués, etc.), les modes de scrutin et les formations pour inciter les femmes à être candidates. Notre plateforme www.etatcivil.pw a un sous-site consacré à la parité politique.

La présence significative de femmes dans les assemblées élues est un levier transformatif des politiques publiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

2.2. Parité professionnelle

2.2.1- Colloque du CNFF sur la précarité au Sénat

Le Conseil National des femmes Françaises (CNFF), a organisé un colloque sur les femmes et la précarité. Michèle Vianès, présidente de Regards de femmes et vice-présidente du CNFF a été la coordinatrice de ce colloque.

Lors de l'ouverture, l'objectif a été précisé : le partage d' expériences sur les différentes dimensions de la notion de précarité pour proposer des axes et des actions à l'issue de la journée.

Il est paru indispensable de faire la distinction entre précarité et pauvreté. Sur le plan des définitions la **pauvreté** s'entend principalement comme absence ou insuffisance de ressources (monétaires notamment). La pauvreté est définie par un seuil de ressources financières.

La **précarité** ne se comprend pas seulement ainsi.

La précarité a été définie par Wrezinsky d' ATD Quart Monde comme « un état d'instabilité sociale caractérisé par l'absence d'une ou plusieurs des sécurités ».

J. Wrezinsky précise que les situations de précarité se développent lorsque les conditions concernant « le niveau socio-économique, l'habitat, les réserves financières, le niveau culturel, d'instruction et de qualification professionnelle, les moyens de participation associative, syndicale et politique » sont défavorables.

Pour mesurer la précarité et pouvoir déterminer des critères d'accès aux politiques publiques il a fallu créer des indices composites, prenant en compte différents indicateurs socio-économiques, mais aussi des critères de mode de vie, d'accès aux soins, de santé, le niveau d'études, de catégorie socio-professionnel.

C'est le score EPICES, qui prend en compte toutes les dimensions de la précarité et s'appuie sur 11 questions binaires, notamment sur les modes de vie : le logement, la pratique sportive, sortie culturelle, vacances.

Cela permet de prendre en compte des personnes qui étaient en dehors des radars notamment certains travailleurs en difficulté, ou des personnes se trouvant tout à coup dans un parcours de vie difficile résultant d'évènements liés aux ruptures sociales, professionnelles ou affectives. Notamment lors de la crise sanitaire. En accélérant l'isolement, elle a impacté de nouveaux publics, comme les étudiants, les jeunes adultes, des salariés modestes, etc.

Mais le score EPICES ne prend pas en compte l'accès aux outils numériques. La dématérialisation complique le parcours de certains publics en situation d'illectronisme ou en raison de la difficulté à avoir un interlocuteur pour répondre à la difficulté précise rencontrée. Habiter en zone rurale ou dans les quartiers dits "prioritaires" augmente les risques de précarité : l'aire de résidence, ses liens avec l'implantation géographique des soins et des services de santé,

mais aussi les difficultés de déplacement, ou les facteurs socio-économiques dans l'environnement local.

2.2.2- Interview Lyon Capitale sur l'écart salarial entre les femmes et les hommes : les 3 chiffres à prendre en compte

Le chiffre de 28,5%, qui est relayé un peu partout, indique l'écart de salaire entre les femmes et les hommes, toutes masses salariales confondues. Il est bien trop large et n'est pas représentatif de la réalité. Cependant, il reste important pour illustrer l'inégalité salariale, toujours présente en 2023, 40 ans après les lois Roudy de 1983.

Un chiffre un peu plus précis et celui de l'écart de salaire à temps de travail égal, qui est de 16,8%. Ce pourcentage démontre que les métiers considérés féminins sont moins bien rémunérés, comme les postes d'infirmières ou de vendeuses par exemple.

Enfin, 5,3% c'est l'écart de salaire à temps de travail et métiers équivalents. Il s'agit du chiffre le plus représentatif du "patriarcat", puisque c'est le seul qui ne trouve pas d'explication. Une femme et un homme qui travaillent le même nombre d'heures et ont le même poste ne perçoivent pas le même salaire. Et les écarts sont plus grands en haut de l'échelle de salaire, au niveau des cadres par exemple.

3. Violences envers les femmes

3.1 Maternité de substitution (GPA)

Regards de femmes est membre de la Coalition Internationale contre la maternité de substitution (CIAMS)

Nous avons suivi leurs actions et alertes.

3.2 Initiative de la Commission Européenne « Lutter contre les violences sexistes et les violences domestiques - Définition du crime de viol

Le 8 mars 2022, la Commission européenne a proposé une nouvelle directive sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Cette proposition vise à garantir un niveau minimal de protection dans l'ensemble de l'UE contre ces violences.

Elle inclut les cyberviolences, la lutte contre les mutilations sexuelles et comporte une mesure sur les femmes dans les conflits armés. C'est très important d'avoir des mesures spécifiques pour les femmes dans ces situations, qui peuvent être victimes de toutes sortes de violences ou entraînées dans la traite et l'exploitation sexuelle sur le chemin de l'exil.

Les discussions ont buté sur la définition du viol : « Des relations sexuelles sans consentement constituent un viol ».

La France et d'autres pays européens refusent cette définition du viol qui repose sur un ressenti : la parole de l'un contre celle de l'autre. Quid de la sidération ?

Le Conseil d'administration de Regards de femmes considère que cette opposition est tout à fait fondée pour deux raisons :

1/-La définition française du viol est beaucoup moins restrictive que celle proposée par la Commission

Art.222-23 du code pénal français, s'appuie sur des faits :

"Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol. Le viol est puni de quinze ans de réclusion criminelle."

La notion de consentement est implicitement contenue dans la définition française du viol.

En effet, il n'y a point de consentement valable si celui-ci a été obtenu par violence, contrainte menace ou surprise

2/-Le droit pénal relève des états membres et non de l'Union européenne : l'UE ne peut intervenir, dans le champ pénal, qu'en « complément » des droits pénaux nationaux et lorsqu'un élément d'extranéité au sein de l'UE risque de faire obstacle à la répression pénale (à l'enquête, à la poursuite ou au jugement d'une personne soupçonnée d'avoir participé à une infraction).

En conséquence, poursuivre un viol sur la base d'une définition européenne, c'est s'exposer à ce que la DEFENSE invoque l'irrecevabilité de l'action.

3.3 Prostitution

3.3.1 "Réglementation de la prostitution dans l'UE, son implication dans les trafics transfrontaliers et son incidence sur l'égalité Femmes-Hommes et les droits des femmes."

Une belle avancée de l'UE dans le champ des violences votée le 14 septembre 2023

Elle s'appuie sur un rapport précisément documenté qui reconnaît la prostitution comme une violence envers les femmes et appelle à l'adoption par les États membres de l'UE de législations qui comprennent toutes les composantes du modèle abolitionniste :

1-Criminalisation de l'achat d'actes sexuels, des « clients » de la prostitution

2- Criminalisation de toutes les formes de proxénétisme, ce qui n'est pas le cas en Allemagne, Espagne ou Pays-Bas où les proxénètes sont considérés comme des « industriels,»

3-Dépénalisation des personnes en situation de prostitution et leur accès à un parcours de sortie, si elles le souhaitent, comme le mettent en œuvre des pays abolitionnistes. Le rapport cite la France comme exemple à suivre.

3.3.2 #NI UN TRAVAIL, NI DU SEXE. #HANDSOFF!

Regards de femmes a soutenu la mobilisation commune d'organisations françaises et européennes, en défense de la loi française de 2016, mise en cause par les prostitutions devant la CEDH, lors d'un rassemblement devant la Cour Européenne des droits de l'Homme pour la non-marchandisation du corps des femmes et des filles, à Strasbourg, le 27 novembre.

3.4 Réactions aux différentes tentatives d'invisibiliser les femmes et leurs conséquences néfastes sur les filles

REEM ALSALEM, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les violences envers les femmes et les filles, préoccupée par l'escalade actuelle de formes d'intimidation et de menaces à l'encontre de femmes et de jeunes filles pour avoir exprimé leurs opinions et leurs convictions concernant leurs besoins et leurs droits en raison de leur sexe ou de leur orientation sexuelle a publié le 22 mai sur le site des droits humains de l'ONU a publié un communiqué de presse pour dénoncer les violences et intimidations subies par celle qui affirme la réalité des sexe féminin et masculin.

<https://www.ohchr.org/en/press-releases/2023/05/allow-women-and-girls-speak-sex-gender-and-gender-identity-without>

Elle subit depuis des attaques, notamment d'une association malaisienne qui voudrait que son mandat lui soit retiré !

Avec le Front Féministe, nous lui avons apporté immédiatement notre soutien, ce qu'elle a apprécié. Notre texte est ci-dessous.

Une pétition de soutien internationale a circulé [Laissez la Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur la Violence à l'Égard des Femmes et des Filles Remplir son Mandat 15/06](#)

3.5 Soutien à Mila

La Ligue du Droit International des Femmes, le Centre d'Études de Réformes Féministes et Regards de femmes se sont, à nouveau, portées partie civile en soutien à Mila dans le procès de ses agresseurs faisant appel de leur condamnation. Notre constitution de partie civile a été déclarée parfaitement recevable par la cour d'Appel qui a confirmé la constitution du délit de harcèlement moral aggravé et condamné les agresseurs à des peines plus lourdes.

4. Égalité femmes/hommes et laïcité

4.1.Féminisme universaliste versus intersectionnalité et « auto-détermination » du sexe

Regards de femmes affirme et rappelle que le féminisme est universaliste et dénonce l'intersectionnalité, propagande patriarcale et raciste, qui sépare les femmes et les hommes, les femmes entre elles en fonction de leur origine.

Après les attaques contre le féminisme universaliste pour dissoudre les discriminations et violences subies par les femmes dans d'autres discriminations afin de rendre invisibles celles subies partout dans le monde spécifiquement par les femmes et les filles, parce qu'elles sont femmes et filles, les obscurantistes tentent aujourd'hui de rendre invisible l'état de femme, en les noyant dans un magma de sexes autodéterminés et interchangeables.

Les courants intersectionnels transactivistes confondent volontairement l'orientation sexuelle et ce qu'ils appellent « l'identité de genre », le « genre fluide ». Remplacer le mot "sexe" par le mot "genre", ou utiliser les expressions « égalité de genre », « violences basées sur le genre », au lieu « d'égalité femmes-hommes » ou « violences contre les femmes et les filles », n'est pas neutre. Considérer les mots « genre » et « sexe » comme interchangeables alors que le premier concerne une construction sociale du second aboutirait à considérer le sexe comme une donnée sociologique et non un fait.

Cette stratégie fonctionne auprès d'un grand nombre, grâce à la publicité médiatique donnée à leurs gourous

4.1.1 Réaction aux visuels de la CAF sur les enfants transidentifiés.

Dans une page intitulée *Mon enfant est transgenre. Comment bien l'accompagner ?* la CAF a relayé l'idéologie trans-activiste à l'encontre des enfants.

S'il est indispensable de répondre aux interrogations des parents, pourquoi ne donner la parole qu'aux militantes trans, alors que des appels à la prudence sur les effets néfastes des traitements sur les enfants émanent des pays qui les ont appliqués systématiquement ?
Où est la neutralité du service public ?

Par une lettre ouverte 80 signataires, professionnels de santé, intellectuels, universitaires,

responsables associatives ont demandé au ministre de la Santé, M. François Braun de faire cesser cette désinformation. Regards de femmes en est signataire.

Le Figaro l'a publiée dans son édition du 16 février. « **La CAF doit cesser de promouvoir l'idéologie trans** » https://www.lefigaro.fr/vox/societe/la-caf-doit-cesser-de-promouvoir-l-ideologie-trans-20230216?utm_source=app&utm_medium=sms&utm_campaign=fr.playsoft.lefigarov3

La CAF a modifié son article adressé aux parents d'enfants transidentifiés en mentionnant la nécessité d'assurer un accompagnement médical et psychologique **des enfants et de leurs parents**, les recommandations de l'Académie de médecine ainsi que les études publiées dans différents pays et les décisions prises en Suède, Finlande, Royaume-Uni d'interdire les traitements hormonaux et chirurgicaux aux mineurs.

4.1.2 « Transidentité chez les mineurs autistes : pas si vite ! »

Appel d'un collectif de spécialistes de l'autisme demandant de réserver les soins d'affirmation de genre aux seuls adultes, publié dans Le Point : « Transidentité chez les mineurs autistes : pas si vite ! », psychologues, médecins ou biologistes.

4.2 Les hidjabeuses :

Rejet par le Conseil d'État de la requête des soldates islamistes, les hijabeuses d'Alliance citoyenne : que les musulmanes portent le stigmate islamiste en jouant au foot voilée

4.3. Controverse Robes d'avocat et port de signes religieux, philosophiques, communautaires et politiques »

Le Barreau de Lyon a voté à 17 voix pour, 4 contre, 2 abstentions l'ajout d'une phrase, dans son règlement intérieur, concernant la tenue portée par les avocats pendant la plaidoirie : « *L'avocat ne peut porter avec la robe aucun signe manifestant une appartenance ou une opinion religieuse, philosophique ou politique.* ».

Tout avocat inscrit au Barreau de Lyon est soumis à ces nouvelles dispositions.

Le Barreau de Lyon suit ainsi le mouvement initié par quelques dizaines de Barreaux avant lui en n'autorisant pas le port du voile.

4.4 Prix de la laïcité 2023 du Comité laïcité et République

Regards de femmes est membre du jury.

La présidente du jury 2023, Abnousse SHALMANI a prononcé un discours remarquable

<https://www.youtube.com/watch?v=2F3JoEqYKGw>

Le prix national a été décerné à Mickaël Delafosse, maire de Montpellier

5. Solidarité entre les femmes de France, d'Europe et du monde

5.1 ONU New York CSW <https://www.etatcivil.pw/67e-session-de-la-commission-de-la-condition-de-la-femme-csw67-new-york-du-6-au-17-mars-2023/>

Comblent l'écart important entre les sexes en matière d'innovation et de technologie a fait l'objet des travaux de la 67e session de la Commission de la condition de la femme (CSW67), qui s'est tenue à New York du 6 au 17 mars 2023.

La CSW67 a réuni plus de 7 000 personnes, représentant·es des gouvernements, de l'ONU et de la société civile, pour examiner les moyens d'atteindre l'égalité des sexes, l'autonomisation et le développement durable à l'ère numérique.

Alors que les femmes sont minoritaires dans les technologies de l'information numérique, l'informatique, la physique, les mathématiques et l'ingénierie, « *elles sont 20% moins susceptibles que les hommes d'utiliser l'Internet, mais 27 fois plus susceptibles d'être victimes de harcèlement ou de discours de haine en ligne, lorsqu'elles le font* ».

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio GUTERRES a déclaré que les progrès en matière de droits des femmes « *s'évanouissent devant nos yeux* », des pays comme l'Afghanistan, où les femmes et les filles ont été effacées de la vie publique, aux pays les plus riches, où les droits sexuels et procréatifs des femmes sont attaqués.

Sima BAHOUS, Directrice exécutive d'ONU Femmes, a déclaré que la révolution numérique offre un potentiel d'amélioration sans précédent dans la vie des femmes et des filles, à un moment où les progrès vers le développement durable sont menacés.

Mme JOYINI, Présidente de la CSW, a souligné les objectifs « *Nous examinerons les responsabilités des gouvernements et du secteur privé pour que des garanties, des normes et des standards adéquats existent et que les droits fondamentaux des femmes et des filles ne sont pas violés lors de l'utilisation des technologies numériques* ».

Dans le contexte où de nombreux pays revendiquaient leur souveraineté pour faire régresser les droits des femmes et des filles, il était indispensable que la France rappelle, par la voix de Marlène SCHIAPPA : « *Les droits des femmes sont universels. Quand ils reculent à Kaboul ou en Iran, ils meurtrissent aussi les Françaises, les Européennes et les femmes du monde entier. J'ai ici une pensée pour les femmes ukrainiennes, quel que soit l'endroit où elles se trouvent en ce moment. Cette solidarité s'exprime aussi par les outils numériques qui abolissent les frontières et qui peuvent devenir des outils d'émancipation. Ensemble, nous devons faire d'Internet un lieu sûr !* »

Marlène SCHIAPPA a cité la loi française de 2018 contre le cyberharcèlement et la nécessité d'assurer aux femmes le droit de s'exprimer sans être insultées en retour.

ÉVÈNEMENTS PARALLÈLES

Parmi les 700 événements parallèles agréés par l'ONU, notre atelier « *Éducation aux outils numériques et aux dangers inhérents à leur utilisation* » reflétait précisément les discussions lors de la CSW.

Marlène SCHIAPPA a repris les grandes lignes de son intervention devant les États et a précisé : « *Je ne veux plus entendre dire aux femmes : « Si vous ne voulez pas être cyber-harcélées, vous n'avez qu'à éteindre vos réseaux sociaux. » C'est comme dire aux femmes : « Si vous ne voulez pas être violées, vous n'avez qu'à pas aller dans la rue. » C'est donc inadmissible !* ».

Patricia HERDT, analyste politique principale à la Représentation permanente de l'OIF aux Nations-Unies a présenté le guide pratique de l'OIF et de Francopol sur la lutte contre l'abus et l'exploitation sexuelles d'enfants en ligne.

« *Les dangers inhérents à l'utilisation des outils numériques* » ont été exposés par Chantal SOUCY, Présidente du Réseau des femmes de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et Mireille CLAPOT, Députée, Présidente de la Commission du numérique et des postes à l'Assemblée Nationale a décrit : « *La législation française contre la cyberviolence* ».

L'intervention de Soukaina BOURAOUI, Directrice exécutive de Cawtar et présidente de la Fondation des Femmes de l'Euroméditerranée portait sur « *Les applications numériques de prévention des violences : entre protection et liberté de déplacements* ».

Cette année encore et tant que tous les enfants ne seront pas déclarés à la naissance, nous avons organisé un atelier sur ce droit humain fondamental au siège de la Francophonie à l'ONU New York.

Il a été ouvert par SE Ifigeneia KONTOLEONTOS, Représentante permanente de l'OIF aux Nations-Unies

Michèle VIANÈS, présidente de Regards de femmes a présenté les objectifs.

Diarra DIME-LABILLE, conseillère juridique de la France auprès des Nations Unies, a présenté la feuille de route pour l'action de la France à l'international en matière d'état civil pour améliorer l'universalité et la fiabilité de l'enregistrement des faits d'état civil.

Nantarie TOURE ABOA, députée de Cote d'Ivoire, au nom de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, a montré tous les dénis de justice dus à l'absence d'état civil.

Les actions de la société civile pour éradiquer le fléau de l'absence d'identité juridique, en partenariat avec Regards de Femmes ont été présentées par Élodie Loué pour le GOFHF Côte d'Ivoire et par Amina BOUKARY et Mariamma Mamadoudou DJIBO pour l'ONG FAD NIGER

Lors du débat, Maritza FORMISANO, du bureau d'ONU Femmes en Afrique de l'Ouest, Ndioro N'DIAYE, coordonnatrice du Réseau Francophone pour l'Égalité Femme Homme, Odile FAYE DOUMBE, CEDEAO, Eunide INNOCENT, POHFAD Haiti sont intervenues pour présenter leurs actions.

CONCLUSIONS AGRÉÉES

Les conclusions concertées devaient être agréées le vendredi 17 mars minuit, heure de New York. Comme cela n'a pas été le cas, en raison de blocages de plusieurs pays, notamment la Russie et le Pakistan, les pendules ont été arrêtées pour que les discussions se poursuivent jusqu'à ce qu'il y ait un accord !

Parmi les conclusions agréées le samedi matin :

- Développer des outils et des services numériques pour répondre aux besoins de toutes les femmes et de toutes les filles, notamment pour éliminer les stéréotypes sexués, les normes sociales négatives, les obstacles à l'égalité d'accès au numérique.
- Promouvoir une politique de tolérance zéro à l'égard de la violence envers les femmes et les filles par le biais de leur utilisation
- Renforcer les systèmes d'enregistrement des naissances, dont l'importance est vitale, via le numérique.
- Assurer l'accès universel à la santé sexuelle et génésique et aux droits génésiques, conformément au programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et au programme d'action de Pékin.
- Condamner et prendre toutes les mesures appropriées contre la traite des personnes, toutes les formes d'exploitation sexuelle et d'abus des femmes et des filles, ainsi que les mariages d'enfants.

5,2 Soutien aux Iraniennes

<https://www.regardsdefemmes.fr/Documents/2023/Action-femme-vie-liberte7janvier-site-RDF.pdf>

RDF était présente et a invité à participer aux manifestations de soutien aux Iraniennes organisées à Lyon, à la suite de l'arrestation et du décès pendant sa détention de Mahsa Ahmini pour avoir « mal porté » son voile.

Face à la faible présence des personnes non-iraniennes dans les manifestations, les responsables Iraniens nous ont demandé de préparer ensemble une rencontre franco-iranienne pour alerter la population lyonnaise de la situation en Iran le 7 janvier 2023 à la mairie du 6^{ème} arrondissement de Lyon, en présence d'adjoint.es qui ont ouvert et clos la rencontre.

Elle a débuté par une minute de silence en mémoire de toutes les victimes du terrorisme islamiste, et en ce 7 janvier à celles de Charlie Hebdo.

Zahra DUBEAU, Solidiran, **Iris FARKHONDEH**, universitaire Franco-Iranienne, **Mahtab GHARBANI**, Poétesse en exil, **Maitre NASERZADEH**, du barreau de Lyon, **Mahnaz SHIRALI**, sociologue et politologue Iranienne, ont apporté leurs témoignages et analyses sur la situation en Iran.

Leurs interventions ont été ponctuées par des intermèdes artistiques avec le peintre **Shabab TOLOOIE**, les professeurs et élèves de l'**institut de musique persane de Lyon**, la lecture d'un poème de **Mahtab Gharbani** et une performance artistique de **BAHAR**, étudiante.

Les témoignages poignants des activistes iraniennes et les prestations artistiques, plastique, musicale, chorégraphique et poétique ont été particulièrement émouvants : la représentation des corps, la musique, la danse et la poésie sont interdites par le régime islamique.

Un reportage de France3 Rhône-Alpes, diffusé dans le 19-20. <https://urlz.fr/klq2>

Dimanche 29 janvier : cinéma La Passerelle Trévoux (01) Projection-débat autour du film « Juste une nuit » de Ali Asgari Une plongée édifiante dans la vie d'une jeune iranienne.

5.3 Soutien aux Israéliennes

5.3.1 Communiqué

Samedi 7 octobre, je m'apprêtais à écrire pour me réjouir de l'attribution du prix Nobel de la paix à Narjess Mohamedi, militante puissante des droits humains universels, notamment des droits humains des femmes.

Alors que Narjess Mohamedi est enfermée par le gouvernement islamiste d'Iran dans des conditions infra-humaines, cette reconnaissance de son combat et par-delà, de celui de toutes les femmes et hommes qui, en Iran ou ailleurs dans le monde, s'opposent au totalitarisme islamique, est tout à l'honneur du jury du prix Nobel.

J'ai immédiatement repensé à mon bonheur lorsqu'une autre Iranienne, en 2003, avait été également distinguée par le Prix Nobel de la paix.

Annonce parvenue, alors que j'achevais d'écrire « Un voile sur la République ». J'avais ajouté un encadré « Shirin Ebadi : Le Nobel dynamite les intégrismes religieux ».

J'étais trop optimiste. Les islamistes ont su manipuler des benêts compassionnels siégeant dans des institutions, nationales et internationales, des partis politiques, des médias, aveugles, sourds et complaisants vis-à-vis de leur idéologie mortifère.

Mais Regards de femmes a poursuivi son combat aux côtés des Iraniennes, des Afghanes, des Maliennes, sans oublier les Françaises, notamment les petites filles, enfermées dans le voile, cet instrument séparatiste, régressif, répressif et oppressif,

Hasard ou espoir ? L'ouvrage publié à l'occasion des 25 ans de Regards de femmes

« Pour les droits humains universels des femmes 25 ans d'actions 1998-2023 » s'ouvre sur une photo de Shirin Ebadi entourée d'administratrices de l'association, lors de la remise à Shirin Ebadi, présente à Lyon à l'occasion du centenaire de la loi de 1905 sur la laïcité, d'une rose que nous avons fait créer à son nom.

Au moment où j'allume mon ordinateur, j'apprends l'effroyable attaque perpétrée contre Israël, par les islamistes du Hamas, groupe terroriste soutenu principalement par l'Iran.

Des images effarantes, abominables s'impriment sur les écrans.

Mon cœur est fracassé à la vue d'une jeune femme emportée sur une moto par un groupe d'hommes qui la ceinturent, d'une autre femme déshabillée et exhibée comme un trophée par une meute, l'enfant livré à un groupe d'autres enfants à Gaza pour être battu, l'enlèvement de femmes âgées, d'hommes, d'enfants, de familles, le massacre des jeunes festivaliers participants à une rave party.

Tout ceci filmé par les terroristes, fiers de montrer leurs exactions et d'épouvanter les populations.

Le « Femmes, je vous hais » des islamistes, augmenté de la haine du juif.

Je suis sidérée, dans l'incapacité d'écrire, de mettre des mots sur l'indicible, cela rendrait trop réelles ces abominations. Comment éviter qu'elles n'engendrent de terribles réponses ? Un dramatique « choix de Sophie » s'impose.

Puis vient la photo provenant du Canada, une femme souriante et affable distribuant des bonbons à des enfants pour fêter le massacre des innocents.

Il n'est plus possible de se taire face à cette culture de la haine, à cette éducation à la haine de jeunes générations.

Nommer les crimes, nommer les personnes assassinées et les femmes, hommes et enfants à la merci de leurs bourreaux. Comment pourront-ils survivre ?

Et penser à Nadia Mourad, prix Nobel de la paix, survivante de l'esclavage sexuel de l'état islamique djihadiste qui, après s'être échappée de Daesh, a pu se reconstruire.

5.3.2 Appel aux manifestations contre l'antisémitisme et participation à Paris et à Lyon le 12 novembre

5.3.3 Soutien aux mouvements demandant que les otages soient libérés.

5.4 Plateforme de sensibilisation des États et des populations sur l'importance de l'état civil

5.4.1 Action-phare de l'OIF sur l'état civil au Niger : « Pour des enfants francophones reconnus et détenteurs de leur acte d'état civil »

En 2023, malgré les problèmes et la crise politique, l'action-phare de l'OIF sur l'état civil au Niger pour la déclaration de naissances des enfants s'est poursuivie et a permis l'obtention de

Le consortium de la société civile, piloté par l'Observatoire Pharos, assisté de l'OING Regards de Femmes, avec localement, les associations CAO-Niger, Karkara et l'ONG Femmes Action Développement (FAD – Niger)

5.4.2 Conseil Permanent de la Francophonie 21 juin Paris

La Présidente de la COING, Danièle Toulemont, est invitée à assister au CPF et peut être accompagnée par un·e président·e d'une commission du comité de suivi. C'est à ce titre que Michèle VIANÈS, Présidente de la commission Enjeux Globaux l'a accompagnée le 21 juin.

Le Conseil Permanent de la Francophonie fait partie des trois instances consacrées par la Charte de la Francophonie avec le Sommet et la Conférence Interministérielle de la Francophonie (CMF).

Le CPF est l'instance chargée de la préparation et du suivi du Sommet, sous l'autorité de la Conférence ministérielle. Il est à la fois animateur, coordonnateur et arbitre de l'action de l'Organisation. Présidé par la Secrétaire générale de la Francophonie, il se prononce sur ses propositions et la soutient dans l'exercice de ses fonctions.

Il est composé des représentants personnels des chefs d'État ou de gouvernement participant aux Sommets.

Le prochain sommet de la Francophonie aura lieu en 2024 en France à PARIS.

5.5 Examen de la France par les Comités de l'ONU

5.5.1 Examen de la France par le comité International des droits de l'Enfant

L'examen de la France par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a eu lieu les 9 et 10 mai à l'ONU Genève. Regards de femmes a déposé deux rapports complémentaires, l'un sur le voilement des fillettes l'autre sur les traitements médicaux et chirurgicaux sur les mineurs transidentifiés

Brigitte Polonovski et Michèle Vianès étaient présentes pendant la session.

Regards de femmes avait adressé en 2020 une contribution portant sur la maltraitance des enfants de sexe féminin par leurs parents leur imposant le port du voile islamique pour se déplacer dans l'espace public.

Le voilement des fillettes bafoue les 4 quatre principes fondamentaux de la Convention et contrevient également à la santé psychique et physique de l'enfant, selon la définition de l'OMS.

Dans la mesure où l'examen de la France a été reporté en raison du COVID à 2023, nous avons déposé une seconde contribution en décembre 2022, avec l'Observatoire de la Petite Sirène, concernant de nouvelles atteintes à l'intégrité du corps des enfants.

Nous demandons la protection des mineurs, filles et garçons, s'autodéclarant atteint d'une « dysphorie de genre », face aux traitements qui contreviennent à la Convention internationale des Droits de l'Enfant, signée par la France.

Nos deux rapports sont publiés sur le site de l'ONU et sur celui de Regards de femmes.

- Sur le voilement des fillettes

- Sur la dysphorie affirmative de genre.

5.5.2 Examen de la France par le comité CEDEF/CEDAW

Nicole Ameline et Michèle Vianès ont rencontré le 25 juin 2023 au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères le Conseiller de la Ministre Colonna sur les questions relatives aux Nations unies au sujet de l'audition de la France par le Comité CEDAW en octobre 2023. Il était accompagné de l'Ambassadrice chargée des Droits de l'Homme et de la sous-directrice des Droits de l'Homme et des Affaires Humanitaires. Échanges riches où nous avons pu présenter nos inquiétudes sur la situation des femmes dans le monde et où nous avons été informées des actions internationales pour les droits des femmes du MEAE,

L'examen de la France par le Comité pour l'élimination des discriminations envers les femmes (CEDEF/CEDAW) a eu lieu le mardi 17 octobre à l'ONU Genève.

Brigitte Polonovski et Michèle Vianès ont participé les 15 et 16 octobre aux journées de rencontre des expert·es avec les associations et le 17 à l'examen de la France.

En tant qu'ONG, Regards de femmes a déposé un rapport complémentaire au rapport de la France sur les dangers du masculinisme transactiviste envers les femmes et les filles. Il est publié sur la plateforme dédiée de l'ONU.

Regards de femmes a présenté une déclaration orale devant les expertes et experts du comité CEDAW, le lundi 16 octobre.

Après les associations, les institutions indépendantes avaient la parole pendant 6 minutes chacune :

- Magali Lafourcade (secrétaire générale de la commission nationale consultative des droits de l'homme) était porteuse de son propre message : wokisme haineux et hostile à la France. Elle a eu également la parole le mardi avant l'examen de la France, même message, avec un ton légèrement moins agressif, mais choquant dans cette enceinte.
- George Pau- Langevin adjointe à la Défenseure des droits, ancienne ministre et ancienne députée de Paris a fait, en visio, une intervention avec des propos stupéfiants : elle a dénoncé les violences envers les femmes étrangères, notamment de « nationalité musulmane ».

La Délégation France conduite par la ministre des Droits des femmes, Bérangère Couillard, entourée de l'Ambassadeur de France à l'ONU Genève et des responsables des tous les ministères, a répondu aux questions des experts toute la journée du mardi.

La ministre Bérangère COUILLARD dans son intervention préliminaire et dans ses réponses aux expert·es a réaffirmé clairement le principe de laïcité, a rappelé la loi de 2004 sur l'interdiction du port de tout signe ostentatoire à l'école ainsi que la position abolitionniste de la France concernant la prostitution.

5.6 Femmes et Europe des Droits inaliénables ?

La Commission régionale des droits des femmes des Hauts de France de la Grande Loge Féminine de France a organisé un colloque à Laon le samedi 18 novembre sur « Femmes et Europe : des droits inaliénables ? »

Michèle Vianès était invitée à intervenir. Son intervention <http://www.regardsdefemmes.fr>

6. Café Regards de Femmes

6.1 Transidentité des enfants : quels traitements médicaux et quels risques pour leur santé ? Lundi 30 janvier 2023, Paris

GRANDS TÉMOINS : **Caroline ÉLIACHEFF**, Pédopsychiatre et psychanalyste et **Céline MASSON**, Professeure des Universités, chercheuse, autrices de « La fabrique de l'enfant transgenre »

Depuis moins d'une décennie, les demandes de changement de sexe chez les enfants, les adolescentes et adolescents ont explosé dans les pays occidentaux. Pourquoi ?

Leur sentiment d'inadéquation entre leur sexe biologique et leur sexe ressenti est-il interrogé ?

Pourquoi une orientation vers des cliniques spécialisées dans les thérapies affirmatives de transition, leur faisant subir traitements hormonaux bloqueurs de puberté ou ablations chirurgicales, irréversibles, sur des bases scientifiques controversées ?

Qui profite de ce mal-être des enfants ?

Alors que la Finlande, la Suède et dorénavant le Royaume Uni reviennent sur les prescriptions précoces des traitements hormono-chirurgicaux, va-t-on vers un scandale sanitaire concernant les enfants en France ?

6.2 Éducation aux outils numériques et aux dangers inhérents à leur utilisation, jeudi 2 mars 2023, Lyon

GRAND TÉMOIN : **FABIENNE BILLAT**, Conseillère en communication et stratégie digitale, fondatrice de la délégation Syntec numérique « Femmes du numérique » pour Auvergne Rhône-Alpes et membre du board du CDC2, comité digital de la Caisse des dépôts.

Delphine BORBON, adjointe à l'égalité femmes - hommes de la mairie du 6ème arrondissement a accueilli le café Regards de femmes dans le programme de la ville de Lyon pour la journée internationale des droits des femmes

L'éducation aux outils numériques est indispensable. La maîtrise des fonctions techniques de base doit s'accompagner de l'éducation à la protection des données personnelles et à la sécurisation des équipements.

La réalité virtuelle et le métavers créent de nouveaux espaces numériques propices à la misogynie et à la violence sexuelle. Il est indispensable de sortir de la déshumanisation des réseaux sociaux numériques : Le digital n'est pas un espace de non-droit et l'autre virtuel est un être humain.

***Fabienne BILLAT** a présenté son engagement, les avancées, les obstacles et les opportunités du numérique, de la promotion des femmes dans le monde digital et des stratégies utilisées.*

Pour utiliser de manière sécurisée les outils numériques, les dangers inhérents à leur utilisation, Michèle VIANÈS a présenté le guide pratique « Lutte contre l'abus et l'exploitation sexuelles d'enfants en ligne » publié par FrancoPol et l'OIF.

6.3 Regards de femmes sur les inégalités en matière de santé jeudi 6 avril 2023

GRAND TÉMOIN : Muriel SALLE, Maîtresse de conférences à l'Université Claude Bernard Lyon 1 et à Science-Po Lyon, co-autrice de « Femmes et santé, encore une affaire d'hommes ? »

Le 5 avril 2007, le café regards de femmes interrogeait « Vers la fin du cancer du col de l'utérus chez les femmes ? »

Grâce aux progrès scientifiques concernant le papillomavirus humain –cause principale du cancer du col de l'utérus- un vaccin venait d'être breveté et avait reçu l'approbation des autorités médicales dans plusieurs pays européens.

La vaccination accompagnée d'examen cliniques réguliers permettait d'être raisonnablement optimiste.

15 ans après, et des milliers de décès de femmes, jeunes, l'opposition contre cette vaccination pour éviter ce cancer dû à un virus, est toujours présente.

Il a fallu attendre 2010 pour qu'un premier rapport sur la santé des femmes en France soit publié. Les différences biologiques, de rôles sociaux et d'activités professionnelles entre les femmes et les hommes, les spécificités et les besoins des femmes ne sont pas pris en compte.

L'accès aux soins, la prise en charge médicale, le diagnostic, l'interprétation des symptômes, les

recherches cliniques et biomédicales, dans tous ces aspects de la santé, des inégalités entre les sexes sont constatées.

Pourquoi ces inégalités perdurent-elles ? Quels sont les outils législatifs qui permettent de les réduire ? Comment informer le corps médical et la population sur les différences de symptômes, sur les effets primaires et secondaires des médicaments selon les sexes ?

6.4 Des femmes au service des fondamentalismes mercredi 29 novembre 2023,

INTERVENANTE : **Fadila Maaroufi**, anthropologue, militante laïque, co-fondatrice de l'Observatoire des fondamentalismes, à Bruxelles.

GRAND TÉMOIN : **Florence Bergeaud Blackler**, Docteur en anthropologie, chargée de recherches au CNRS, lauréate du prix Sciences et laïcité 2023.

L'autonomie et l'émancipation des femmes sont insupportables à tous les obscurantistes.

Dans leur stratégie de renvoyer les femmes aux fonctions patriarcales archaïques, les fondamentalistes religieux et politiques persuadent des femmes d'être leurs alliées afin de convaincre les autres femmes de se soumettre à leurs idéologies machistes.

Qui sont ces femmes ? Comment ont-elles été manipulées ? Pourquoi sont-elles les porte-drapeaux de ces ennemis des femmes indépendantes ? Où agissent-elles ? Comment combattre ces soldates misogynes ?

Fadila Maaroufi et Florence Bergeaud-Blackler ont présenté leurs analyses sur ces questions pour ne pas être dupes de ces stratégies d'oppression des femmes.

7. Partenariats avec d'autres associations, représentation, jury

Regards de Femmes est membre du

- Conseil national des femmes françaises (CNFF), Michèle Vianès en est vice-présidente
- Réseau Francophone pour l'Égalité Femme-homme (RF-EFH, Michèle Vianès en est la coordinatrice pour l'Europe de l'Ouest ;
- Collectif « droits des femmes » de la ville de Lyon : Christiane Large;
- Comité laïcité République Paris : en visio Michèle Vianès ;
- Jury prix de la laïcité Paris : Michèle Vianès

8. Interviews presse écrite, radio, et TV

- **Presse écrite** : Interview et tribunes Progrès, Dauphiné Libéré, Journal du Dimanche, Tribune de Lyon, Lyon Capitale, L'Express, le Point, Charlie hebdo, Revue Politique et Parlementaire

- **Radio, télévision** : Interviews France Info, France 3, BFM, Sud radio, Lyon-Mag TV, Lyon Cap, RCF, etc.

Michèle Vianès est invitée par RCF Pays de l'Ain pour l'émission mensuelle **Vu d'ici**

Chronique hebdomadaire REGARDS DE FEMMES dans le Grand Matin Week-end sur Sud Radio le samedi matin, animé par Jean-Marie Bordry, vidéo en podcast sur YouTube

Quelques titres :

Activités professionnelles

La proposition de loi visant à renforcer l'égalité économique entre les femmes et les hommes par la fiscalité.

L'encadrement des activités d'influenceur et de leurs dérivés.

l'accord entre la FIFA et les chaînes de télévision pour la diffusion du football féminin.

L'importance de disposer de statistiques sexuées pour mettre en place des budgets intégrant l'égalité entre les femmes et les hommes des dépenses publiques
Les 3 chiffres de l'écart salarial entre les femmes et les hommes

Inégalités femmes-hommes

L'étude de l'INSEE sur la répartition du travail domestique et parental : l'homme jouerait dans la production domestique le rôle de travailleur secondaire, mobilisable en cas d'indisponibilité du travailleur principal : la femme

Le rapport du Haut Conseil à l'Égalité sur l'état du sexisme en France.

La publication de la direction générale du Trésor d'une étude sur les inégalités d'accès aux crèches et leurs enjeux économiques

L'absence de mixité filles-garçons dans les lycées professionnels

Les stéréotypes sexués confortés par les catalogues et sites de ventes des jouets pour enfants

Santé

La dépression post naissance concerne les 2 parents : environ 17 % des mères mais 8 à 10% des pères

La journée mondiale pour le droit à l'avortement,

Femmes célèbres

Inscription des œuvres de **Louise Labé** au programme de l'agrégation de lettres de 2024

Décès de Denise Bombardier, autrice et chroniqueuse Québécoise.

Pendant la période estivale, chroniques sur

Alice Milliat, pionnière du sport féminin aux Jeux Olympiques

Jeanne Baret, assistante-botaniste, première femme à avoir fait le tour du monde au XVIIIème siècle, déguisée en homme,

Simone de Beauvoir

Idéologie transprosélyte

L'inquiétant entrisme du lobby trans dans les institutions de la République

La CAF a modifié son article adressé aux parents d'enfants transidentifiés prises en Suède, Finlande, Royaume-Uni

La lettre ouverte : "**Des médecins mutilent des personnes en souffrance**" adressée par le Front féministe International aux ministres de la Santé d'Espagne, de France et du Québec.

Violences envers les femmes et les filles

La proposition de loi visant à créer une aide financière universelle d'urgence pour les victimes de violence conjugale

La tribune "La communauté internationale doit sanctionner tout système instituant l'apartheid sexuel" Shirin Ebadi, Prix Nobel de la Paix et un collectif de juristes,

Les marches des Américaines contre la suspension de l'autorisation de vente de la pilule abortive

La suspension par le Conseil d'Etat de l'arrêté anti burkini de la mairie de Mandelieu la Napoule, au nom de la liberté des femmes d'aller et venir quand une jeune fille a été attaquée et défigurée à coups de tessons de bouteille dans les rues de Toulouse parce que sa tenue n'était pas conforme aux diktats islamistes.

La réglementation abolitionniste, votée par les député·es du Parlement Européen

L'interdiction des abayas et qamis à l'école en application de la loi sur les signes ostentatoires.

Les rassemblements en mémoire de Mahsa Jina Amini,

Le calvaire des fillettes Afghanes, vendues par leurs parents. Ne les oublions pas !